

Réunion du 5 mai 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Pierre MARMILLOD

Absent(s) :

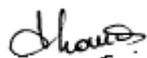
Rapporteur : Monsieur Frédéric BIERRY

**N° CP/2014/344 - Prévention et dépistage - 4124**  
**Répartition de l'enveloppe de fonctionnement en faveur**  
**d'actions dans le domaine médico-social et des cancers**  
**Acomptes 2014**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve les dispositions du présent rapport relatives au versement aux associations d'un acompte de 50 % des sommes allouées en 2013, acompte d'un total de 191 502,00 €, pour un montant total de 383 004,00 € versé en 2013,
- autorise par ailleurs le président du Conseil Général à signer les conventions s'y rapportant.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20140505-86066-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 15/05/14